

5.5.6. Procédure d'angio-embolisation

HSE	HSJ	CMSSSA	HML
✓	✓	✓	✓

Création	Révision	Adoption CECMDPSF
2022-06-09	N/A	2024-12-02

1. Préambule

La radiologie interventionnelle est une spécialité qui est principalement offerte à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, plus précisément dans le département d'angiographie des services d'imagerie médicale. Ce département est le seul desservant l'ensemble de la région du CISSS des Laurentides, en tout temps, pour les urgences d'angio-embolisation, qu'elles découlent de la traumatologie ou de toute autre nature.

2. Domaine d'application

La présente procédure vise l'harmonisation de l'organisation du transfert d'un usager vers le département d'angiographie dans le but d'y subir une angio-embolisation. Elle met en lumière les étapes du processus pour organiser et procéder à cette intervention, en y clarifiant les rôles et responsabilités des différents intervenants.

3. Objectifs

- Standardiser la méthode pour le traitement des demandes ;
- Standardiser les transferts d'usagers des autres centres hospitaliers vers l'Hôpital régional de Saint-Jérôme ;
- Établir les rôles et les responsabilités des intervenants ;
- Favoriser la communication efficace entre les différents services ;
- Établir la prise en charge de l'usager post procédure.

4. Mesures applicables en cas de non-observance

En cas de non-observance de la présente procédure, le transfert d'un patient vers le département d'angiographie sera retardé, jusqu'à ce que les mesures soient respectées.

5. Mécanisme de suivi et de révision

La présente procédure pourra être révisée, en tout temps, selon l'accord préalable des différents services.

6. Demande de renseignements

Pour une interprétation du texte ou pour une demande de renseignements concernant la présente procédure, veuillez communiquer avec :

Coordination régionale — Direction des services multidisciplinaires (DSM)
Direction des services professionnels (DSP)
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
290 rue De Montigny, Saint-Jérôme
(450) 432-2777

7. Rôles et responsabilités

7.1. Angioradiologue

- Évaluer et accepter la procédure d'angio-embolisation ;
- Communiquer avec le médecin référent ;
- Émettre les recommandations en vue de la procédure ;
- Informer l'équipe de technologues/évaluation des délais pour intervenir.

7.2. Infirmier

- Préparer l'usager en vue de la procédure ;
- Accompagner l'usager pour le transfert vers l'angioradiologie ;
- Colliger le dossier médical de l'usager, contenant les informations nécessaires au bon déroulement de la procédure (allergies, carte, prélèvement sanguin, préparation tel que : hydratation etc.) ;
- Assister l'équipe d'angioradiologie si la condition de l'usager se détériore.

7.3. Médecin en charge, présent à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme

- Consulter le chirurgien de son installation pour confirmer la conduite à tenir (valider la nécessité d'une angio-embolisation) ;
- Communiquer avec l'angioradiologue de garde si recommandation du chirurgien ;
- Au besoin, compléter la requête d'angiographie ;
- Accompagner l'usager en angioradiologie, si nécessaire selon le niveau d'instabilité de celui-ci ;
- Planifier la prise en charge de l'usager suite à l'intervention ;
- Être disponible pour l'angioradiologue durant la procédure, pour questions ou si la condition de l'usager se détériore.

7.4. Urgentologue, dans une autre installation que l'Hôpital régional de Saint-Jérôme

- Communiquer avec le chirurgien de son installation pour confirmer la conduite à tenir (valider la nécessité d'une angio-embolisation) ;
- Lui ou le chirurgien de son installation communique avec l'angioradiologue de garde sur recommandation du chirurgien ;

- Lui ou le chirurgien de son installation communique avec le chirurgien de garde de Saint-Jérôme pour l'acceptation du transfert de l'usager vers l'établissement ;
- Accompagner l'usager durant le transfert à l'angioradiologie, si nécessaire selon le niveau d'instabilité de celui-ci ;
- Compléter une requête d'angiographie.

7.5. Technologues spécialisés en imagerie médicale assignés au secteur d'angioradiologie

- Préparation de la salle et du matériel ;
- Accueil de l'usager et de l'équipe effectuant son transfert vers la salle d'intervention ;
- Surveillance de l'usager lors de l'intervention ;
- Assister l'angioradiologue lors de la procédure.

8. Étapes d'exécution

Urgence Saint-Jérôme	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'urgentologue communique avec le chirurgien de son installation pour confirmer la conduite à tenir (valider la nécessité d'une angio-embolisation) ; 2. L'urgentologue ou le chirurgien communique avec le radiologue d'intervention, en téléphonant par le biais de la téléphoniste ou en personne. 3. L'urgentologue ou le chirurgien doit dûment compléter la requête via Medurge ou encore la requête « G2086 Angio-intervention » qui devra être faxée au 28245. 4. Obtenir les résultats de test faits, sinon faire prélever les échantillons sanguins pour les analyses suivantes : FSC, INR, TCA et créatinine. 5. Documenter : les allergies à un produit de contraste, IRC, IRA et anticoagulation. 6. Au besoin : renverser anticoagulant, mise en place d'un protocole d'hydratation pour l'utilisation de produit de contraste, mise en place d'un protocole contre les allergies aux produits de contraste. 7. Le transport du patient sera organisé via le service de brancarderie central (SERVOX) dans les heures ouvrables de celui-ci. Le cas échéant l'assistant technique de la radiologie ira chercher l'usager suite à la demande de l'équipe d'angioradiologie.
Unité d'hospitalisation CH Saint-Jérôme	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le chirurgien communique avec le radiologue d'intervention, en téléphonant par le biais de la téléphoniste ou en personne. 2. Le chirurgien doit dûment compléter la requête G2086 Angio-intervention. Elle doit être faxée au 28245. 3. À l'annonce de l'angio-embolisation, obtenir les résultats de test faits, sinon faire prélever les échantillons sanguins pour les analyses suivantes : FSC, INR, TCA et créatinine. 4. Documenter : les allergies à un produit de contraste, IRC, IRA et anticoagulation. 5. Au besoin : renverser anticoagulant, mise en place d'un protocole d'hydratation pour l'utilisation de produit de contraste, mise en place d'un protocole contre les allergies aux produits de contraste. 6. Le transport du patient sera organisé via le service de brancarderie central (SERVOX) dans les heures ouvrables de celui-ci. Le cas échéant un préposé de l'unité de soins devra escorter l'usager en civière avec son dossier et sa carte bleue. <p>Le transport de l'usager de son unité de soins vers l'imagerie médicale sera demandé par l'équipe d'angioradiologie.</p>
Autres CH	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'urgentologue communique avec le chirurgien de son installation pour confirmer la conduite à tenir (valider la nécessité d'une angio-embolisation) ; 2. L'urgentologue ou le chirurgien communique avec le radiologue d'intervention et le chirurgien de garde de Saint-Jérôme, en téléphonant par le biais de la téléphoniste. 3. Le chirurgien de garde de Saint-Jérôme discute avec l'intensiviste de garde du cas en vue d'une possible admission aux soins intensifs post-intervention ou en cas de décompensation aigue pendant l'examen.

	<ol style="list-style-type: none"> 4. L'urgentologue ou le chirurgien doit dûment compléter la requête via Medurge ou encore la requête « G2086 Angio-intervention » qui devra être faxée au 28245. 5. Obtenir les résultats de test faits, sinon faire prélever les échantillons sanguins pour les analyses suivantes : FSC, INR, TCA créatinine et test COVID. 6. Documenter : les allergies à un produit de contraste, IRC, IRA et anticoagulation. 7. Au besoin : renverser anticoagulant, mise en place d'un protocole d'hydratation pour l'utilisation de produit de contraste, mise en place d'un protocole contre les allergies aux produits de contraste. 8. Le transport du patient sera organisé par ambulance avec <u>escorte infirmière</u>. Le médecin traitant devra aviser le radiologue d'intervention au départ de l'usager vers le CH de Saint-Jérôme. 9. À leur arrivée au CH de Saint-Jérôme le patient sera directement dirigé vers la salle d'angiographie. (Rez-de-chaussée, radiologie, porte 6). Le patient est alors sous la charge du chirurgien qui a accepté le cas. 10. Faire embosser une carte de l'hôpital pour l'usager, si celui-ci n'en détient pas une.
Angioradiologie	<p>À l'arrivée de l'usager :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification de l'usager par la double vérification. Explication de la procédure, consentement et questionnaire (antécédents, allergies, anticoagulants). 2. Préparation du patient : vérifier accès veineux, rasage, asepsie. 3. Préparation du matériel. <p>Pendant l'intervention :</p> <p>La procédure est réalisée par l'angioradiologue assisté des technologues en angioradiologie. Sur prescription de l'angioradiologue, le technologue pourra au besoin administrer la sédation analgésique, si aucune contre-indication.</p> <p>Une surveillance est effectuée par l'équipe d'angioradiologie. Si l'usager devient instable, l'infirmière ou le chirurgien seront demandés. Au besoin, l'intensiviste peut également être demandé.</p>
Suite à l'intervention	<p>L'usager retourne vers sa chambre, son emplacement à l'urgence ou aux soins intensifs. Le transport sera organisé via « SERVOX », si hors des heures ouvrables de « SERVOX », un préposé de l'unité de soin devra venir chercher l'usager. S'il retourne à l'urgence, l'assistant de la radiologie le raccompagnera.</p> <p>S'il provient d'un autre centre hospitalier et qu'il est admis au CH de SaintJérôme, la demande d'hospitalisation doit être faite par le chirurgien ayant accepté l'usager.</p> <p>La destination de l'usager doit être transmise à l'équipe d'angioradiologie dès que possible.</p>

9. Références

Référence administration fentanyl et midazolam :

METHODES DE SOINS INFORMATISÉES (page consultée en octobre 2021), Site du Centre d'expertise en santé de Sherbrooke, [en ligne], <https://msi.expertise-sante.com/fr/methode/cadre-de-reference-sur-ladministration-de-depresseurs-du-systeme-nerveux-central-snc?keys=fentanyl>

Annexe 1 : Requête G2086 ANGIO-INTERVENTION

Centre intégré
 de santé et de services sociaux
 du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Québec Direction des services multidisciplinaires
 Services d'imagerie médicale Prescription d'examen
ANGIO-INTERVENTION

Provenance	Accès au Service	Priorité	Isolation
<input type="checkbox"/> Hospitalisé <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Urgence	<input type="checkbox"/> Ambulant <input type="checkbox"/> Fauteuil roulant <input type="checkbox"/> Civière <input type="checkbox"/> Lit	<input type="checkbox"/> Urgent <input type="checkbox"/> Semi-urgent <input type="checkbox"/> Electif	<input type="checkbox"/> Oui Si oui précisez _____
No de réquisition _____	Init. Pae _____		

Téléphone : _____ 2^e numéro : _____

Venir porter ou faxer la demande au 450-431-8245 Nous vous rappellerons

Allergie à l'iode Oui Non
 Préparation à la prednisone prescrite Oui Non
 Créatinine : _____ Diabète : Oui Non Insuffisance rénale: Oui Non
 Anticoagulants Oui Lequel : _____
 Si oui, y-a-t-il une contre-indication de désanticoaguler temporairement le patient avant son examen? Oui Non

VASCULAIRE

Évaluation/prise en charge insuffisance artérielle site : _____

Index tibio/humérale = Pression la + haute pied-cheville / Pression la + haute des 2 bras

D : _____ G : _____

Valeur de référence (les chiffres varient légèrement de l'AHA)
 Normal : 0,9-1,4 ($>1,4$ = vaisseau rigide non flable)
 Léger : 0,8-0,99
 Modéré 0,5-0,79
 Sévère : < 0,5

S.V.P complétez le schéma Pouls normal 4/4



Angiographie avec traitement endovasculaire site : _____

Embolisation site : _____

Thrombolysse site : _____

Phlébographie site : _____

Cavigraphie supérieure inférieure

Filtre à veine cave

Exérèse filtre à veine cave

Fermeture faux-anévrisme site : _____

ACCÈS VASCULAIRE

Picc line

Port-o-Cath

Cathéter hémodialyse tunnélisé

Cathéter hémodialyse temporaire

UROLOGIE

Néphrostomie D G

Double J D G

DIGESTIF

Biopsie site : _____

Mise en place d'un drain site : _____

analyse, précisez : _____

Ponction diagnostique site : _____

Précisez analyse : _____

Vérification cathéter /drain

Exérèse cathéter/drain

ORTHOPÉDIE

Vértebroplastie

Cyphoplastie

Biopsie osseuse

DÉPARTEMENT

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES OBLIGATOIRES

Prescrit le : _____ # Licence _____ Signature MD traitant : _____

G 2086 (23 nov 2015) St-Jérôme
 Renseignements au verso ⇨

PROCÉDURE POUR EXAMENS

⇒ **Nous communiquerons avec vous pour votre rendez-vous.**

- Assurez-vous que le numéro de téléphone est valide et nous fournir un 2^{ième} numéro si possible.
- Apportez vos médicaments avec vous.
- Il est interdit de conduire l'auto pour le retour à la maison.